

Halte aux « blue boats »

Les « blue boats » sont de petits navires de pêche en bois tout droit venus du Viet Nam provincial. Même s'ils ne sont pas toujours bleus, c'est bien la couleur que l'on trouve sur la coque et le pont de la grande majorité d'entre eux, comme illustré sur l'affiche ci-dessous. Ils ciblent les espèces côtières qui n'ont pas besoin d'être congelées ou que l'on peut saler ou sécher, telles que les holothuries, les bénéitiers ou les requins pêchés pour leurs ailerons. Très cotées sur le marché asiatique, ces espèces sont également faciles à écouler. Les « blue boats » privilégient les récifs isolés et les îles reculées, où leur présence risque moins d'être détectée et signalée aux autorités.

La position intransigeante récemment adoptée par l'Indonésie à l'égard de la pêche illicite dans sa zone économique exclusive a entraîné un déplacement de la zone d'activité de ces navires. Le pays a notamment mis le feu à un grand nombre de bateaux et, selon certaines sources, la marine indonésienne aurait adressé des tirs de semonce à des navires en action illicite. Ces mesures de lutte contre la pêche illicite, couplées à l'épuisement avancé des stocks ciblés par les « blue boats » dans leurs eaux territoriales, se sont traduites semble-t-il par un transfert de l'activité illicite dans la région océanique.

Des « blue boats » ont été interceptés ou signalés dans les eaux nationales de Palau, des États fédérés de Micronésie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de l'Australie, des Îles Salomon, de Vanuatu et de la Nouvelle-Calédonie. Face à une telle répartition spatiale et compte tenu des longues distances à parcourir pour rejoindre certaines de ces destinations, on peut logiquement penser qu'ils pourraient également s'aventurer jusque dans les eaux de Kiribati et de Tuvalu.

Les États et Territoires insulaires océaniques concernés et les organismes régionaux qui les accompagnent devront conduire une action concertée et multiforme pour lutter contre l'introduction des « blue boats » dans notre région. La Communauté du Pacifique (CPS) et l'Agence des pêches du Forum (FFA) collaborent et échangent des informations pour optimiser l'efficacité de leur action et contribuer à l'élaboration de solutions destinées à dissuader les équipages de pêche illicite de pénétrer dans les eaux territoriales et côtières de leurs pays membres.

La CPS a préparé des affiches afin de sensibiliser les populations des îles périphériques et des villages isolés et de les aider à identifier les « blue boats », l'objectif étant qu'elles puissent signaler toute activité illicite. Personnalisées en fonction de chaque pays, ces affiches incluent les numéros de téléphone des services locaux des pêches et de police. Pour le moment, une version a été déclinée pour Kiribati, les Îles Salomon et Vanuatu. Les affiches sont disponibles en anglais et en langue vernaculaire, et sont imprimées sur du papier plastifié pour pouvoir être placardées en extérieur et résister à une exposition au soleil et aux intempéries.

Par ailleurs, les lourdes sanctions imposées aux bateaux interceptés vont avoir un effet dissuasif non négligeable. La justice salomonaise a condamné à plus d'un million de dollars É.-U. les trois capitaines vietnamiens dont les navires

**IF YOU SEE THESE BOATS
CALL IMMEDIATELY!**

**Help the authorities to stop them
Report all sightings to:**

Ministry of Fisheries
and Marine Resources
39143
7217907
7492806
7251057

Royal Solomon
Islands Police Force
7645426
28327
22566
7479228

**They are illegal boats
stealing your resources!**

Cette affiche sur les « blue boats » a été préparée pour les Îles Salomon. Ce type d'affiche peut être réalisé sur demande et traduit en langue vernaculaire pour d'autres pays.

avaient été appréhendés en mars 2017 pour pêche illicite dans les eaux archipélagiques des Îles Salomon. Elle a également prononcé des peines d'emprisonnement de quatre ans en cas de non-règlement des amendes ; elle émet ainsi un signal très fort dont feraient bien de prendre note ceux qui seraient tentés par l'aventure.

Pour plus d'information :

Ian Freeman

Spécialiste du suivi et de la surveillance des pêcheries
côtières et de l'aquaculture
ianf@spc.int